

## Éducation - Attribution de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Sur avis favorable de la Commission Éducation-Sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Obtenu en 2006	Proposition 2007
PEEP	659 €	659 €
FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)	1 978 €	1 978 €
PEP	1 500 €	1 500 €
SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique aux Elèves Malades ou Accidentés)	1 525 €	1 525 €
Sous-total	5 662 €	5 662 €

Il est également proposé d'apporter un soutien à :

- l'école élémentaire La Bruyère à hauteur de 450 € pour lui permettre de réaliser un travail sur le thème de l'architecture conduit tout au long de l'année scolaire en cours ; cette somme sera versée au compte de la coopérative scolaire.

- l'association Empreinte Bleue à hauteur de 5 000 € pour la mise en place de classes reporters dans plusieurs écoles élémentaires, en s'appuyant sur l'outil informatique ; rappelons que ce projet a l'ambition de mettre en relation des élèves bisontins avec des correspondants francophones de tous âges et de tous horizons géographiques, en particulier du Canada.

- l'école primaire des Prés de Vaux à hauteur de 360 € pour un projet intitulé «Comment faire progresser les élèves dans la maîtrise de l'écrit ?», pour lequel l'invitation d'un auteur est envisagée et qui se déroulera pendant toute l'année scolaire en cours.

- l'école primaire des Sapins à hauteur de 2 000 € pour un projet musical qui se déroulera pendant toute l'année scolaire 2007-2008.

La dépense totale, soit 11 472 € est à prélever sur l'imputation 65.213/6574/21100, alimentée par transfert d'un crédit d'un montant de 11 009 € à prélever sur l'imputation 011.213/6042/21100.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat Educatif Local, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire à :

- l'ESBM : 330 € activité Handball midi-deux à l'école Jean Zay
- Tennis du Grand Besançon : 330 € activité Tennis midi-deux à l'école Jean Zay
- REP Planoise : 800 € ateliers SLAM écoles et collèges de Planoise
- MJC Palente : 3 000 € Orchestre à l'école Jean Zay.

La dépense totale, soit 4 460 € est à prélever sur l'imputation 65.824/6574/21100.

Enfin il est proposé d'attribuer à certaines écoles de Planoise et de Montrapon une aide pour leur permettre d'organiser des sorties ski ou montagne, à raison de 200 €/classe, étant précisé que ce type de projet bénéficie également d'un soutien du Département du Doubs :

- \* 1 classe de l'école élémentaire Bourgogne 200 €
- \* 5 classes de l'école élémentaire Champagne 1 000 €

* 6 classes de l'école élémentaire Dürer	1 200 €
* 2 classes de l'école élémentaire Ile de France	400 €
* 3 classes de l'école J. Brossolette	600 €

De même, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder aux écoles suivantes des aides pour l'organisation de classes découverte :

\* 3 330 € pour l'école élémentaire Paul Bert pour un séjour de 74 enfants à Pierrefontaine-les-Varans du 19 au 23 novembre 2007, soit 5 jours à raison de 9 €/enfant,

\* 2 340 € à l'école élémentaire Jean Macé pour un séjour de 52 élèves au Centre des Grangettes du 12 au 16 novembre 2007, soit 5 jours à raison de 9 €/enfant ; cette participation sera complétée par une subvention de 700 € au titre du programme COMENIUS.

Ces participations seront versées aux coopératives de chacune de ces écoles, et la dépense sera prélevée sur l'imputation 65.255/6574.21100 à hauteur de 9 070 €, et sur l'imputation 011.212/6067.2810/21100 à hauteur de 700 €.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

M. BAUD, Mme PRESSE, M. MEDJALDI n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 14 décembre 2007.*